

Sécurité des biens et des personnes **SSIAP 1 - Agent de Sécurité Incendie** Module complémentaire



Publics

- Homme du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale, des pompiers militaires de l'armée de terre/de l'air ou des marins pompiers

Conditions d'accès

- Être titulaire du brevet national de jeunes Sapeurs-pompiers depuis moins de 3 ans

Durée

- 44 h

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Diplôme SSIAP 1 (délivré par équivalence)
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 690 €

Lieux de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact

- 05 55 12 31 31

Objectifs

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par l'arrêté du 2 mai 2005 qui n'ont pas été acquises dans les précédentes fonctions :

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.
- Connaître les limites de son action.
- Concrétiser ses acquis par des visites applicatives.

Contenu

Sécurité incendie :

- Principes de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Évacuation du public et des occupants.
- Désenfumage.
- Eclairage de sécurité.
- Présentation des différents moyens de secours.

Installations techniques :

- Installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

Rôle et missions des agents de sécurité incendie :

- Le service de sécurité.
- Poste de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.

Concrétisation des acquis :

- Visites applicatives.

*Retrouvez nos conditions générales de ventes sur le site Internet

GRETA du Limousin Siège

Greta du Limousin

6 rue Paul Derignac 87031 Limoges - 05 55 12 31 31

<https://greta-du-limousin.fr>

